



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

M. Benoit Bédard et Mme Marie-Sophie Leclerc, deux élèves de la Commission scolaire des Phares, sont honorés lors du gala 2012 de l'ADIGECS

Rimouski, le 5 juin 2012 – La Commission scolaire des Phares est fière de souligner la réussite exceptionnelle de deux de ses élèves dans le cadre du 40^e congrès annuel de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec, qui s'est tenu à Rivière-du-Loup du 16 au 19 mai dernier. M. Benoit Bédard, finissant de cinquième secondaire à l'école du Mistral de Mont-Joli, de même que Mme Marie-Sophie Leclerc, élève en Comptabilité au Centre de formation Rimouski-Neigette, ont tous deux reçu une bourse de 1 250 \$ afin de poursuivre leurs parcours scolaires respectifs.

M. Bédard est actif en classe et contribue à l'avancement de ses cours. Il souhaite poursuivre des études universitaires pour devenir écotoxicologue en milieu aquatique. Il est notamment membre du gouvernement étudiant depuis son entrée au secondaire, musicien au sein de l'Harmonie du Mistral et participe depuis plusieurs années à l'Expo-Sciences. Mme Leclerc, tout comme M. Bédard, s'est démarquée par l'excellence de son dossier scolaire. On l'a également choisie comme lauréate afin de mettre en évidence sa participation active à la vie sociale au CFRN, notamment en tant que jeune mère ayant effectué un retour réussi à l'école.

« Ces bourses soulignent bien sûr la performance scolaire, mais elles veulent également mettre en lumière la réussite globale des élèves lauréats. L'école publique offre une éducation qui permet aux élèves de s'approprier la société actuelle et nos boursiers, par leur investissement à la fois dans leurs études et dans des projets connexes, ont démontré leur grande capacité à déployer leur potentiel. Nous sommes très fiers d'eux ! » a indiqué M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares.

L'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec, en



collaboration avec de généreux donateurs, offre des bourses d'études à des finissants du secondaire en formation générale ou en formation professionnelle. Par l'octroi de ces bourses annuelles, l'ADIGECS, grâce à la précieuse contribution de ses partenaires, encourage la réussite scolaire. Elle reconnaît le rendement et l'apport des élèves à leur école et à leur milieu. Ces bourses sont remises annuellement en mai lors du congrès de l'ADIGECS. Les récipiendaires sont des élèves de la région où se déroule le congrès et d'une autre région qui lui est associée.

-30-

Source : M. Jean-François Parent
Directeur général
Commission scolaire des Phares
418 723-5927



Dans l'ordre habituel, on reconnaît M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares, Mme Louise Dionne, secrétaire générale de la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP), Mme Marie-Sophie Leclerc, boursière, M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire des Phares et M. Carl Bérubé, représentant de la TRÉAQFP.



Dans l'ordre habituel, on reconnaît M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares, M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire des Phares, la mère de notre boursier, M. Benoit Bédard, qui a accepté le prix de son fils en son absence, et Mme Nicole Granger, représentante de la Fondation Desjardins.



www.desforcesquisadditionnent.ca

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

